



**GÉNÉRATION  
COUP DE POING**

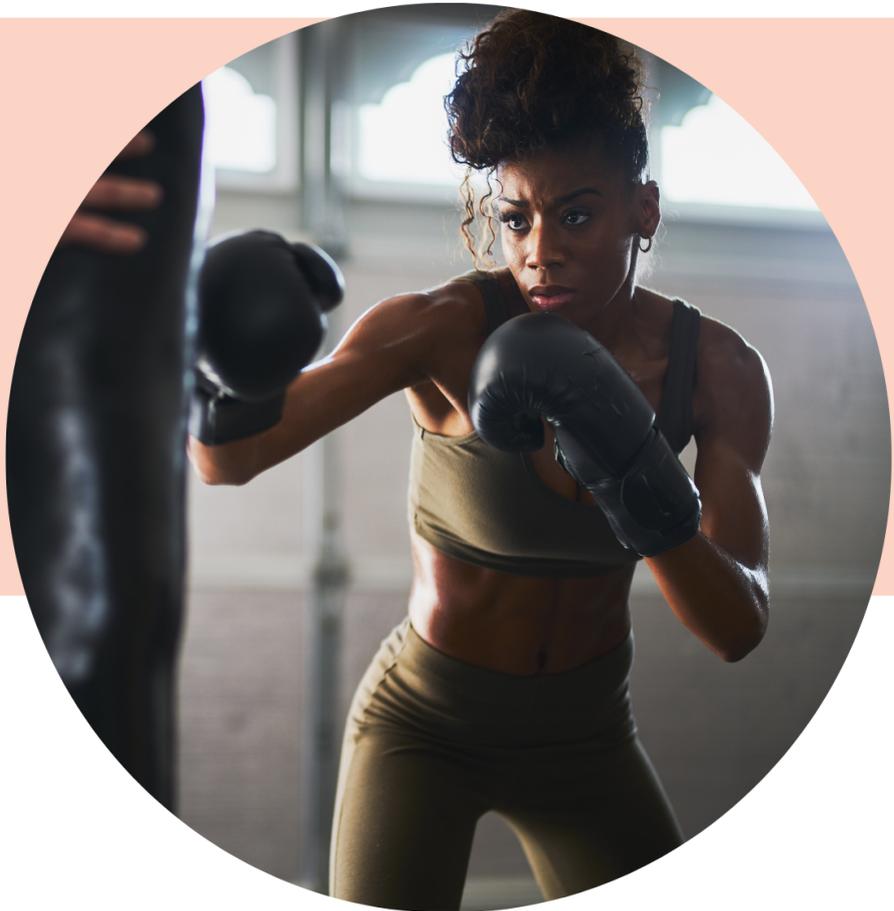
# **9 ROUNDS POUR ADHÉRER**

**DU CONCRET POUR NOTRE AVENIR**

**Commission Jeunes Verre & Céramique**



**FÉDÉRATION  
VERRE &  
CÉRAMIQUE**



**ROUND 1**  
**LA CGT, C'EST QUOI ?**

# Notre identité CGT

Le syndicat est une organisation regroupant des salarié·e·s sur la base de la libre adhésion des personnes exerçant des activités professionnelles identiques, similaires ou connexes en vue d'assurer la défense de leurs intérêts et la représentation de toutes les professions.

Il est constitué de salarié·e·s, issu·e·s du premier, deuxième ou troisième collège, élu·e·s par le personnel pour vous représenter.

Se syndiquer, c'est se donner les moyens de l'action collective.

Créé le 23 septembre 1895, la Confédération Générale du Travail est une organisation syndicale ayant pour vocation la défense des intérêts des salarié·e·s issu·e·s du public et du privé.



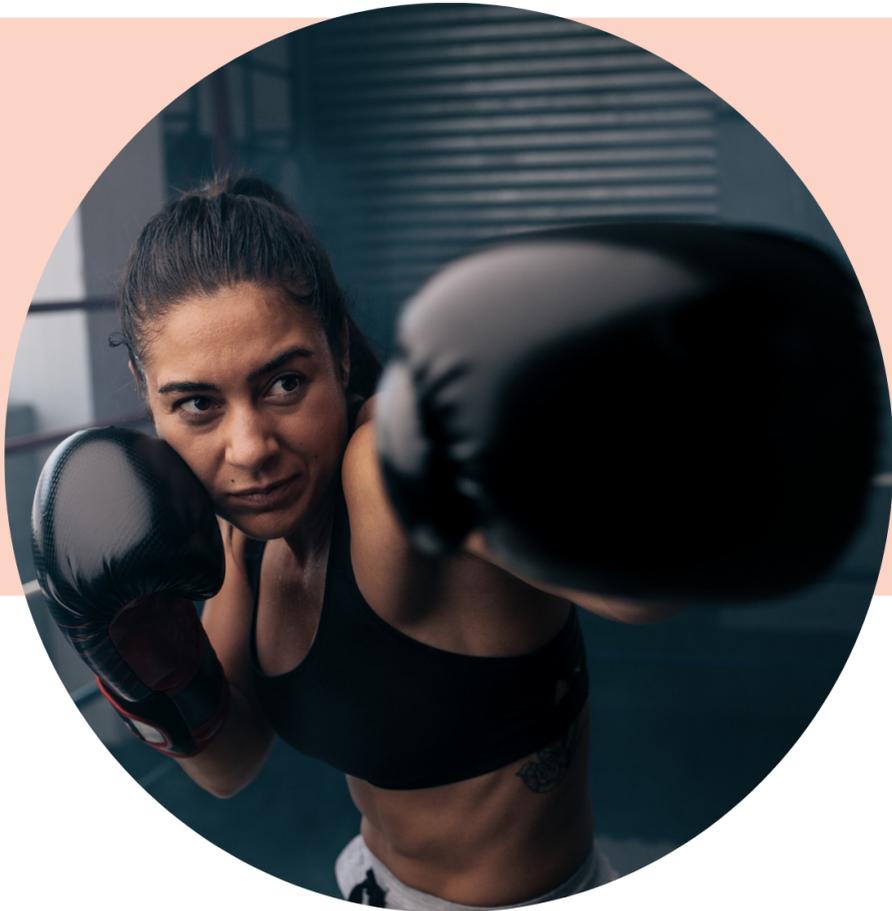
**ROUND 2**  
POUR NOS DROITS

# **Les dates à connaître On oublie pas l'histoire**

- La création d'une bourse du travail en 1887 ;
- Les allocations familiales en 1932 ;
- Les congés payés en 1936 ;
- Le minimum vieillesse et retraite et sécurité sociale en 1945 ;
- La médecine du travail obligatoire en 1946 ;
- Le droit de grève constitutionnel de 1946 sans préavis dans le privé ;
- Le salaire minimum (SMIG) en 1950 (devenu SMIC en 1970) ;
- L'assurance chômage en 1958 ;
- L'assurance maladie en 1967 ;
- La formation professionnelle continue en 1971 ;
- Les repos compensateurs en 1976 ;
- La limitation du temps de travail hebdomadaire à 35H en 1998.

**Depuis 1887, la CGT se bat pour conserver  
tous nos droits acquis !**

**Maintenant, les jeunes, battons nous pour en  
acquérir des nouveaux !**



**ROUND 3**  
POUR NOS EMPLOIS

# **Avoir un emploi stable**

- Nous voulons le droit à un travail digne et reconnu pour toutes et tous dans une société solidaire.
- Nous voulons éradiquer le chômage des jeunes avec un droit à l'emploi pour toutes et tous qui renvoie avant tout au contenu et à la place du travail dans la société.
- Nous voulons un emploi qualifié, bien rémunéré et respectueux de notre santé et de notre sécurité.
- Nous voulons l'égalité entre les genres, entre les générations et entre les territoires.
- Pour les jeunes, nous voulons des emplois et des qualifications reconnus.

**Pour l'avenir  
battons nous pour un emploi stable !**



**ROUND 4**  
POUR  
DE MEILLEURS SALAIRES  
UNE VRAIE RECONNAISSANCE  
DES FORMATIONS CONTINUES

# Reconnaître nos formations

- On nous confie de nouvelles missions et/ou des responsabilités ;
- Nous avons d'excellents résultats et c'est en partie grâce à nous !
- Nous n'avons pas eu d'augmentation depuis bien longtemps ;
- Nous voulons un SMIC à 2000€ net ;
- Nos diplôme et nos certifications (CQP : certificat de qualification professionnelle - CQPi : certificat de qualification professionnelle interbranche) ;
- Nous voulons la reconnaissance des savoir-faire acquis au poste par la formation et l'expérience qui donnent droit à une certification reconnue en entreprise ou en branche ;
- Nous voulons le paiement de nos déplacements au frais réel des dépenses ;
- Nous voulons des accords égalités femmes/hommes plus égalitaires ;
- Nous voulons un plan de carrière avec des étapes clés au cours de notre vie professionnelle. C'est en quelque sorte une feuille de route sur une projection à court, moyen ou long terme ;
- Nous voulons un plan de formations des compétences (PDC) adapté à nos besoins.

**Mes compétences et mon travail comptent !  
Je dois être entendu.e et reconnu.e !  
Je veux être mieux formé.e !**



**ROUND 5**  
POUR DE BONNES  
CONDITIONS DE  
TRAVAIL

# Reconnaissance de la bonne santé au travail

Nous voulons de bonnes conditions de travail : pour mieux nous épanouir et nous luttons contre les contraintes

- L'amélioration des conditions de travail par l'embauche (en partageant les tâches)

- Les aspects matériels

(contraintes physiques/mentales, moyens, conditions sanitaires ...)

- Les aspects psychosociaux

(relation avec la hiérarchie, les collègues, sentiment d'utilité , lutte contre toutes formes de harcèlement et de racisme...)

- Les aspects organisationnels (temps de travail, autonomie...)

- Nous voulons une reconnaissance pour notre travail pénible, dès maintenant ! (Chaleur, bruits, port de charges, produits chimiques, gestes répétitifs, travail de nuit et autres ...)

Dénonçons les mauvaises conditions de travail et imposons nos revendications !

**Nous voulons de bonnes conditions de travail !**



**ROUND 6**  
POUR UNE PROTECTION  
SOCIALE FORTE  
POUR NOS RETRAITES

# Protégeons nos droits sociaux

- Nous sommes jeunes et nous défendons notre protection sociale ;
- Nous voulons un système de financement qui n'est pas en danger ;
- Nous voulons une sécurité sociale à 100% payée par les employeurs ;
- Nous voulons que les cotisations patronales soient augmentées ;
- Nous luttons contre la précarité notamment dans les catégories les plus populaires, les ouvrières et ouvriers ;
- Nous voulons le minimum retraite prévu depuis 2003, censé être au moins 85% du smic qui n'a jamais été appliqué !
- Nous voulons que les gens vivent plus longtemps en travaillant moins longtemps... Il y a un lien direct sur la santé !

Même en conservant les départs récents en retraite, l'inégalité reste importante : la pension des femmes est inférieure de 33% à celle des hommes. Nous luttons contre.

- A 55 ans, on veut rester jeunes et en bonne santé pour une retraite bien méritée !

Le confort de la vie à la retraite dépend largement de la qualité de vie au travail. Le droit à la retraite doit donc être solidement articulé au droit du travail et au salaire.



**ROUND 6**  
POUR UNE PROTECTION  
SOCIALE FORTE  
POUR NOS RETRAITES

*Suite*

# Protégeons nos droits sociaux

C'est pourquoi, à la CGT nous revendiquons notamment :

- un niveau de pension de 75% du dernier salaire pour une carrière complète ;
- pas de pensions en dessous du SMIC ;
- la reconnaissance de la pénibilité par le départ anticipé à la retraite à 55 ans ;
- la validation des années d'études et de précarité subie ;
- des mesures urgentes pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes ;
- la prévention de la pénibilité doit être l'axe numéro 1 de nos entreprises en terme de moyens humains et matériels ;
- des aménagements de fin de carrière dès 50 ans pour les métiers pénibles !

**Nous avons le droit à une retraite décente !**



**ROUND 7**  
POUR NOS  
CONVENTIONS COLLECTIVES

# Droit dans les branches professionnelles

La convention collective contient les règles de droit du travail (contrat, congès, salaire) applicable à un secteur d'activité.

Elle est négociée à la chambre patronale d'une part par les organisations syndicales représentatives des salarié·e·s et d'autre part par les employeurs.

- Chaque convention définit son champ d'application professionnelle nationale qui oblige les entreprises adhérentes\* à appliquer les accords de branches signés avec les organisations syndicales.
- Pour les entreprises non adhérentes à la CCN (convention collective nationale), elles doivent attendre que l'accord soit étendu par le Ministère du Travail.

Néanmoins, toutes les entreprises sont affiliées obligatoirement à un champ professionnel.

Nous voulons des accords protecteurs dans les branches professionnelles et connaître nos droits dans les conventions collectives nationales (CCN).

La convention collective est un outil pour formaliser des droits collectifs aux salarié·e·s dans les entreprises.



**ROUND 8**  
POUR UNE RÉELLE ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

# Toutes et tous égaux

A la CGT, nous combattons les inégalités de genres, les idées, les comportements et les violences sexistes et sexuels, les stéréotypes culturels qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes.

Nous revendiquons :

- L'égalité dans l'emploi, la carrière, la formation continue et professionnelle, la santé, la vie personnelle, la retraite ;
- Une réelle mixité des métiers pour les femmes et les hommes ;
- L'interdiction du temps partiel imposé et toute forme de précarité des femmes ;
- L'application effective du principe « à travail de valeur égale, salaire égal » ;
- Un accès à l'emploi facilité aux femmes, dans nos entreprises.

**Nous exigeons l'égalité salariale !**



**ROUND 9**  
POUR MA VIE EN ENTREPRISE  
& MON CSE

# CSE

## Si nous sommes élu-e-s

L'employeur ne peut exercer une quelconque forme de pression en faveur ou à l'encontre d'une organisation syndicale.

L'employeur n'a pas le droit de tenir compte de ton activité syndicale pour prendre des décisions à ton encontre sur les sujets tels que la rémunération, les mesures d'intéressement ou la distribution d'actions, la formation, le reclassement, la mutation, le renouvellement ou la rupture de ton contrat de travail...

Notre CSE a pour mission de veiller au bien des salarié-e-s et à leur satisfaction en négociant les meilleurs avantages qui soient dans le cadre des activités sociales et culturelles

En participant à la vie de notre entreprise et de notre CSE, nous pourrons :

- Nous former et découvrir de nouvelles personnes ;
- Défendre les salarié-e-s de notre entreprise et apprendre nos droits ;
- Améliorer les conditions de travail dans notre entreprise et négocier de meilleurs salaires ;
- Pointer du doigt ce qui ne va pas, illégal ou hors accord, et changer le pouvoir de camp !

Seul nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin !

**N'hésitez plus, adhérez et  
rejoignez-nous dans la lutte !**



SCANNE-MOI !

# BULLETIN D'ADHÉSION

NOM / PRENOM

ADRESSE

CP / VILLE

SITUATION PRO

ENTREPRISE

E-MAIL

TÉLÉPHONE

Bulletin à envoyer au syndicat (voir contact au dos) ou à la Fédération à [federation@verrecceram-cgt.fr](mailto:federation@verrecceram-cgt.fr). Plus d'infos sur [www.verrecceram-cgt.fr](http://www.verrecceram-cgt.fr)

FÉDÉRATION  
VERRE &  
CÉRAMIQUE



# FÉDÉRATION VERRE & CÉRAMIQUE

*SYNDICAT*

*ADRESSE*

*CONTACT*

LIVRET ÉDITÉ PAR LA  
FÉDÉRATION NATIONALE  
DES TRAVAILLEURS  
DU VERRE ET DE LA  
CÉRAMIQUE CGT

Directeur de la Publication :  
Mohammed OUSSEDIK  
Responsable de la Rédaction :  
Philippe THIBAUDET  
Conception :  
Charlie GOURMELIN

Commission Paritaire :  
CPPAP N°0124 S 06738  
ISSN N°0980-2142  
Dépot Légal : 2<sup>e</sup> Trimestre  
2012

Rédaction - Administration :  
case 417 - 263 rue de  
Paris, 93100 Montreuil  
- 01.55.82.85.39  
federation@verreeram-cgt.fr  
www.verreeram-cgt.fr

Impression & Routage :  
Imprimerie Rivet Presse  
Edition  
24 rue Claude Henri Gorceix  
BP 1577  
87022 Limoges Cedex 9



SYNDICAT DE LA  
PRESSE  
SOCIALE